

<https://www-artweb.univ-paris8.fr/?Presentation-1710>

artweb

Présentation

- Menu - Départements - Cinéma - Masters -

Date de mise en ligne : mardi 4 mars 2014

Copyright © UFR Arts, philosophie, esthétique Université Paris 8 ©2011 -

Tous droits réservés

MASTER CINÉMA recherche et professionnel

2022-2023



présentation master

Domaine : Arts - Mention Cinéma et audiovisuel

3 parcours : Théorie, esthétique et histoire du cinéma (parcours recherche), Valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuels (parcours professionnel), Réalisation et création (parcours professionnel)

Responsable de la mention : Katalin POR

Responsable du parcours *Théorie, esthétique et histoire du cinéma* : Emmanuel DREUX et Dork ZABUNYAN

Responsable du parcours *Valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuels* : Camille BLOT-WELLENS et Grégoire QUENAULT

Responsable du parcours *Réalisation et création* : Nicolas DROIN

UFR de rattachement : Arts, Philosophie, Esthétique (ARTS)

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES

Les trois parcours qui composent ce master combinent à des degrés divers, réflexion, savoirs, savoir-faire et faire-savoir dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel. Ils concernent les problématiques liées aux conditions de création, d'expérimentation, d'interprétation, d'analyse et de valorisation des films. Ils sont complémentaires, mais comportent des enseignements communs, avec des possibilités éventuelles de passerelle au terme de la première année.

Le parcours « *Théorie, esthétique et histoire du Cinéma* » vise à former les étudiants à la recherche. Il propose d'analyser le cinéma et l'audiovisuel dans ses catégories esthétiques et historiques (y compris dans son état actuel de transformation et de frontières mouvantes), et d'étudier ses modalités et pratiques contemporaines, notamment face à un nouvel environnement technologique et mémoriel.

Ce parcours permet l'acquisition d'une solide connaissance en théorie, histoire et esthétique du cinéma ainsi que la capacité à penser le cinéma au sein d'une formation pluridisciplinaire et comme pratique artistique. De plus grâce à son ouverture vers des formations professionnalisantes et vers les autres disciplines enseignées au sein de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique, ce parcours permet d'appréhender les modalités de la mémoire du cinéma et l'usage des archives à l'ère numérique.

Le parcours « *Valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuels* » forme à la recherche et à la professionnalisation dans les domaines de la conservation, de la restauration et des différents modes de programmation et d'exposition des oeuvres cinématographiques et audiovisuelles, en relation avec les cinémathèques, les archives du film et de l'audiovisuel, les laboratoires, les musées, les sociétés de distribution et d'édition de films.

Il permet d'acquérir la capacité à mettre en oeuvre une méthodologie des archives cinématographiques : catalogage, conservation, restauration, questions juridiques et patrimoniales, valorisation, diffusion, capacité d'évaluation des méthodes et moyens à mettre en oeuvre pour un projet de sauvegarde, de restauration. Il permet une approche philologique des oeuvres cinématographiques et audiovisuelles, documentation et recherche des éléments et informations sur les versions des oeuvres.

Le parcours « *Réalisation et création* » permet d'acquérir une connaissance pratique et théorique de la réalisation cinématographique. Il amène les étudiants à concevoir et à finaliser un projet cinématographique personnel sur la base d'une étude d'un corpus cinématographique et bibliographique et en s'appuyant sur une enquête détaillée correspondant au projet. Le film est accompagné d'une synthèse écrite des éléments de recherche, de conceptualisation et des problématiques théoriques sur lesquels l'étudiant a travaillé durant les deux années de Master, en relation avec les cours théoriques et pratiques qu'il a suivis.

Ce parcours permet l'acquisition des techniques d'écriture et de fabrication d'un film à toutes les étapes de la réalisation jusqu'à la finalisation du projet, en s'appuyant tout au long du cursus sur un encadrement effectué par des professionnels. Il met en place une articulation entre une réflexion théorique et une mise en pratique favorisant une écriture personnelle, en s'appuyant sur un encadrement pédagogique tant pratique que théorique. Enfin à travers des rencontres avec des scénaristes, des réalisateurs, des chefs opérateurs, des ingénieurs du son, des monteurs, des producteurs et à l'occasion d'un stage, les étudiants pourront se confronter à d'autres pratiques et tisser des liens avec le milieu professionnel.

POURSUITES D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le master prépare à l'accès à une profession ou à la poursuite d'études en doctorat. Il répond aux besoins constants des secteurs de la recherche, de l'enseignement, de la création et des industries du cinéma, de l'audiovisuel et des

images animées (qui constituent le troisième secteur industriel en France en matière de CA), en diplômés de niveau Bac + 5 présentant un profil associant une culture approfondie du cinéma et de l'audiovisuel, des capacités de recherche, de réflexion et de création, à une expérience pratique des métiers, usages et technologies du secteur. Les trois parcours ouvrent aux débouchés professionnels suivants :

▶ *Théorie, esthétique et histoire du cinéma*

Ce parcours prépare notamment à l'enseignement et à la recherche, par la poursuite d'études en doctorat, ainsi qu'à des fonctions plurielles d'encadrement et d'expertise dans différentes institutions (bibliothèques, archives, musées, centres culturels) et industries culturelles : cinéma et audiovisuel, journalisme, communication, édition.

▶ *Valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuels*

Les compétences acquises permettent aux diplômés de travailler dans des Archives de films, Cinémathèques institutionnelles ou privées, musées du cinéma, laboratoires spécialisés de restauration et de numérisation, festivals, salles de cinéma publiques ou privées, sociétés de distribution et d'édition numérique de films, de VOD, institutions nationales, services du patrimoine et de la diffusion culturelle du cinéma. Le parcours permet également la poursuite éventuelle d'études en doctorat.

▶ *Réalisation et création*

Les compétences acquises permettent aux diplômés d'exercer les métiers de la réalisation et de la création cinématographique et audiovisuelle : écriture de scénario, assistantat de réalisation, de production, de post-production, assistantat image, son, ou montage. Le parcours permet également la poursuite d'études en doctorat avec notamment la possibilité d'effectuer un double cursus en master, et ainsi de mener par la suite en parallèle une activité professionnelle dans les métiers du cinéma et une recherche dans le cadre universitaire.

CONDITIONS D'ACCES :

M1 : Licence mention Arts du spectacle parcours Cinéma et audiovisuel de l'université Paris 8, ou une licence Arts du spectacle-études cinématographiques délivrée par une autre université française, ou toute autre licence admise en équivalence, comportant au moins 50% d'enseignements fondamentaux en cinéma. De même pour les diplômés étrangers de niveau licence.

L'admission se fait sur dossier comportant un projet spécifique selon les trois parcours :

- **Parcours « Théorie, esthétique et histoire du Cinéma »** nécessite de présenter un projet de recherche.
- **Parcours « Valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuels »** nécessite de présenter un projet d'étude et professionnel sur deux ans, dont une deuxième année en mobilité internationale.
- **Parcours « Réalisation et création »**, l'admission s'effectue à partir d'un dossier contenant un projet argumenté de réalisation (fiction, documentaire ou expérimental) et exige une expérience préalable de réalisation qui sera prise en compte, à travers un ou plusieurs travaux joints, pour l'appréciation de la candidature. Le déroulement strictement chronologique du projet au cours des deux années d'étude ne permet pas l'accès direct en M2.

M2 : Sur dossier : Masters 1 d'études cinématographiques et audiovisuelles orientés vers la recherche, et ce uniquement pour l'admission en M2 « *Théorie, esthétique et histoire du cinéma* », sur dossier de projet d'étude et de recherche. Pas d'admission directe en M2 pour les deux spécialités « **Valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuels** » et « **Réalisation et création** » en raison de la nature de leurs cursus.

Nombre de places :

Parcours « Théorie, esthétique et histoire du cinéma » : **M1** : 30 - **M2** : 30

Parcours « Valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuels » : **M1** : 15 à 20

Parcours « Réalisation et création » : M1 : 60

ECHANGES INTERNATIONAUX

(ERASMUS) programme européen - BCI programme franco-québécois - MICEFA programme franco-américain -
Autres programmes notamment avec la Chine et l'Amérique latine.

ADOSSEMENT A LA RECHERCHE

[EA 2302 Esthétique, sciences et technologies du cinéma et de l'audiovisuel](#) ;

EUR Artec <http://eur-artec.fr/>